

De: LABRUDE Angélique <angelique.labrude@culture.gouv.fr>
Envoyé: mercredi 3 mars 2021 15:01
À: sylvie.dinet@pyrenees-orientales.gouv.fr; loann.desplanques@elements.green
Cc: LALLEMAND Véronique
Objet: Saint-Féliu-D'Avall - PC06617421C0001

Bonjour,

Nous avons été sollicités par Néosolus Environnement en juillet 2020 dans le cadre d'une demande d'informations sur le projet photovoltaïque des Campellanes à Saint-Féliu-D'Avall. Nous avons alors indiqué que ce projet était susceptible de faire l'objet d'une prescription de diagnostic archéologique.

Cependant, au vu des éléments complémentaires apparaissant dans le dossier du PC 066 174 21 C0001, portant sur les parcelles AB 60, 61 et 68, la centrale photovoltaïque étant, pour l'essentiel, localisée sur l'ancienne carrière, et les zones naturelles et boisées étant maintenues, nous renonçons à prescrire un diagnostic archéologique préalable.

Je vous envoie un courrier en ce sens.

Bien cordialement,

Angélique LABRUDE

Service régional de l'archéologie

Archéologie des territoires

Pyrénées-Orientales

Tél : 04 67 02 35 31 / 06 73 51 52 62

5 rue Salle l'Evêque CS 49020

34967 Montpellier cedex 2

www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Occitanie



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
des affaires culturelles**